

Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

des Travailleurs Salariés

Sécurité Sociale

Circulaire CNAMTS

Date :
08/02/84

Origine :
DGR

MM les Directeurs
des Caisses Primaires d'Assurance Maladie

MM les Médecins-Conseils Régionaux

Réf. :

DGR n° 1561/84

Plan de classement :

25202					
-------	--	--	--	--	--

Objet :

LES CHAUSSURES DE SERIE, ADAPTABLES OU NON SUR DES ORTHESES, POUR ANOMALIES DES PIEDS DES ENFANTS, ADOLESCENTS ET ADULTES REMPLACENT LES CHAUSSURES THERAPEUTIQUES POUR ENFANTS.

Pièces jointes :

--	--

Liens :

Date d'effet :

Date de Réponse :

Dossier suivi par :

Téléphone :

@

08/02/84 MM les Directeurs
des Caisses Primaires d'Assurance Maladie
(pour attribution)

Origine : MM les Médecins-Conseils Régionaux
DGR (pour attribution)

MM les Directeurs
des Caisses Régionales d'Assurance Maladie
(pour information)

N/Réf. : DGR N° 1561/84

Objet : Tarif Interministériel des Prestations Sanitaires - Petit appareillage : chaussures pour anomalies des pieds des enfants, adolescents et adultes.

L'arrêté du 19 août 1983 publié au Journal Officiel du 1er septembre 1983 (NC pages 8029 à 8031) a inscrit à la Nomenclature du chapitre 4 "objets de petit appareillage" du titre V du Tarif Interministériel des Prestations Sanitaires "Les chaussures de série, adaptables ou non sur des orthèses, pour anomalies des pieds des enfants, adolescents et adultes".

Ces chaussures, référencées en abrégé CH AP (chaussures pour anomalies des pieds) remplacent les chaussures thérapeutiques pour enfants.

La mise à jour de l'UCANSS n° 4-1983, actuellement en cours de diffusion, comporte un certain nombre d'erreurs ou lacunes qu'il convient de rectifier ou combler.

C'est ainsi qu'à la page 37 (intercalaire 7 du TIPS) il faut remplacer l'intitulé "chaussures thérapeutiques pour enfants" par l'intitulé "chaussures de série, adaptables ou non sur des orthèses, pour anomalies des pieds des enfants, adolescents et adultes".

De plus, avant les dispositions relatives au cahier des charges, il convient d'insérer "les généralités" (A - définition ; B - dotation ; C - indications médicales) figurant à l'annexe de l'arrêté du 19 août 1983, omises dans la mise à jour.

De même, l'intitulé "Nomenclature et Tarifs des chaussures thérapeutiques pour enfants" (page 38) doit être remplacé par "Nomenclature et Tarifs des chaussures de série pour anomalies des pieds des enfants, adolescents et adultes".

Les tarifs fixés par l'arrêté du 19 août 1983 susvisé sont applicables aux chaussures de série agréées à l'intérieur desquelles est gravé le sigle CH.AP, ainsi qu'aux chaussures à l'intérieur desquelles figurerait le sigle CH.T, chaussures thérapeutiques pour enfant dont les stocks n'auraient pas encore été liquidés ; cette période n'est que transitoire et les Caisses d'Assurance Maladie ne pourront prendre en charge au titre des prestations légales et après entente préalable à partir du 1er mars 1984 que les seules chaussures de séries gravées CH.AP.

Il est rappelé que les dispositions du cahier des charges prévoient que chaque chaussure devra comporter une étiquette autocollante détachable à joindre à la facture destinée à l'organisme de prise en charge, étiquette portant l'indication de la conformité au cahier des charges, du numéro d'agrément et de la pointure.

Enfin, vous trouverez en annexe la liste récapitulative des modèles agréés de chaussures de série pour anomalies des pieds des enfants, adolescents et adultes (cf. TIPS - intercalaire 7 - pages 39 et 40).

Le Directeur Adjoint chargé de la
Direction de la Gestion du Risque,

R. VASSEUR

LISTE RECAPITULATIVE DES MODELES AGREES
DE CHAUSSURES DE SERIE POUR ANOMALIES
DES PIEDS DES ENFANTS, ADOLESCENTS ET ADULTES

Numéros d'ordre - Désignation		Fabricant
Décision de la Commission Nationale Consultative d'Agrément du 17 octobre 1983		
CH.AP - 01-84	Semelle cuir bout dur cellulosique, montage soudé, pointures 19 à 25 inclus	} Bidegain SA,
CH.AP - 02-84	Semelle caoutchouc bout dur cellulosique, montage soudé, pointures 26 à 41 inclus.	} avenue Montardon
CH.AP - 03-84	Semelle caoutchouc bout dur cellulosique, montage cousu, pointures 26 à 41 inclus.	} 64 - PAU
CH.AP - 04-84	Semelle cuir bout dur cellulosique, montage soudé, pointures 19 à 25 inclus.	}
CH.AP - 05-84	Semelle cuir bout dur cellulosique, montage cousu, pointures 26 à 41 inclus.	}
CH.AP - 06-84	Semelle caoutchouc bout dur cellulosique, montage cousu, pointures 19 à 41 inclus.	} Société Catema
CH.AP - 07-84	Semelle cuir, bout dur cuir, montage soudé, pointures 19 à 25 inclus (1).	} 5 bis, rue Général Desbrulys
CH.AP - 08-84	Semelle cuir, bout dur cuir, montage cousu, pointures 26 à 41 inclus (1).	} 19 - BRIVE
CH.AP - 09-84	Semelle caoutchouc, bout dur cuir, montage cousu, pointures 26 à 41 inclus (1).	}
CH.AP - 10-84	Semelle cuir, bout dur cellulosique, montage soudé, pointures 19 à 25 inclus.	}
CH.AP - 11-84	Semelle cuir, bout dur cellulosique, montage cousu, pointures 26 à 41 inclus.	} Etablissements Deage et Fils
CH.AP - 12-84	Semelle caoutchouc, bout dur cellulosique, montage cousu, pointures 26 à 41 inclus.	} 14, rue de la Barre
CH.AP - 13-84	Semelle cuir, bout dur cellulosique, montage cousu, pointures 26 à 41 inclus.	} 69 - LYON
CH.AP - 14-84	Semelle caoutchouc, bout dur cellulosique, montage soudé, pointures 26 à 41 inclus.	}
CH.AP - 15-84	Semelle cuir, bout dur cellulosique, montage soudé, pointures 26 à 41 inclus.	}
CH.AP - 16-84	Semelle caoutchouc, bout dur cellulosique, montage soudé, pointures 26 à 41 inclus.	} Société Jama SARL
CH.AP - 17-84	Semelle cuir, bout dur cellulosique, montage soudé, pointures 26 à 41 inclus.	} chaussures Jasouple
		} boulevard de Belle-Plante
		} 53500 ERNEE
		}
		}
		} Jean Prime
		} Chaussures Robusty
		} 4 avenue de la Vernerie
		} 35300 FOUGERES
		}
		}
		} Etablissement Darnaud
		} 10, rue Eugène Blain
		} 26100 ROMANS
		}
		}
		} Etablissements Bréacuir
		} 21, rue Bréa
		} 75006 PARIS

(1) : Chaussures pour séquelles de pieds-bots varus equin, meta-tarsus-varus ou pes adductus

Numéros d'ordre - Désignation		Fabricant
CH.AP 18-84	Semelle caoutchouc, bout dur, cellulosique montage soudé, pointures 19 à 25 inclus.	} Etablissements Darnaud } 10, rue Eugène-Blain } 26100 ROMANS
CH.AP 19-84	Semelle et talon cuir, bon bout synthétique, bout dur cellulosique, montage soudé, pointures 17 à 25 inclus.	} Société Mme Marcel Barbault } et Cie } La Tessoualle } 49300 CHOLET
CH.AP - 20-84	Semelle et talon caoutchouc, bout dur cellulosique, montage soudé, pointures 17 à 25 inclus.	} }
CH.AP - 21-84	Semelle et talon caoutchouc, bout dur cellulosique, montage soudé barquette, pointures 26 à 41 inclus.	} }
CH.AP - 22-84	Semelle et talon caoutchouc, modèle ajouré, bord interne rectiligne, bout dur cellulosique, montage soudé, pointures du 17 au 34 inclus.	} Société Mme Marcel Barbault } et Cie } La Tessoualle } 49300 CHOLET
CH.AP - 23-84	Semelle et talon caoutchouc, modèle ajouré, bord interne rectiligne, bout intérieur de la chaussure en abduction, bout dur cellulosique, montage soudé, pointures du 17 au 34 inclus.	} }
CH.AP - 24-84	Semelle et talon caoutchouc, modèle ajouré, bout dur cellulosique, montage soudé, pointures du 17 au 34 inclus.	} }
CH.AP - 25-84	Semelle et talon caoutchouc, modèle ajouré, bord interne convexe, bout dur cuir ou cellulosique, montage soudé, pointures du 17 au 35 inclus.	} Etablissements Henri Deage } et Fils } 6, quai du Général Sarail } 69006 LYON
CH.AP - 26-84	Semelle et talon caoutchouc, modèle ajouré, bout dur cuir ou cellulosique, montage soudé, pointures du 17 au 35 inclus.	} }
CH.AP - 27-84	Semelle et talon caoutchouc, bout dur cellulosique, montage soudé, pointures du 19 au 34 inclus.	} SARL Chaussures Josia } 9,Rue Emile Landrin } 75020 PARIS